



POLYVALENTE DISRAELI

DOCUMENT-SYNTHESE 2014-2016



Projet éducatif - Plan de réussite - Convention de gestion et de réussite éducative en lien avec le Plan stratégique 2014-2016 de la CSA

PRÉAMBULE

Dans sa planification stratégique 2014-2016, la Commission scolaire des Appalaches (CSA) fait part de son souci permanent pour la réussite de ses élèves : « **S'investir pour la réussite** ». Après avoir spécifié que l'élève était au cœur de sa propre réussite, elle a tenu à préciser que l'appui des enseignants, des parents, des divers intervenants scolaires et des membres et partenaires de la communauté étaient indispensables pour le succès de cette mission.

La Polyvalente Disraeli, par son **projet éducatif**, son **plan de réussite** ainsi que sa **convention de gestion et de réussite éducative**, veut contribuer à l'atteinte de ce mandat. Ensemble, nous travaillerons pour réaliser cet engagement : la réussite de tous ses élèves, en visant l'implication, le développement et l'épanouissement de tous les acteurs.

PERSÉVÉRER C'EST POUVOIR

Le projet éducatif de l'école est la démarche par laquelle l'école identifie son vécu, détermine ses orientations et ses propres valeurs et met en place des mesures qui faciliteront la réussite éducative de chaque jeune. Tous, élèves, parents, enseignants, personnel de l'école, gens du milieu, doivent se reconnaître dans le projet éducatif de leur école. Celui-ci se veut un outil pour que tous puissent se développer pleinement et harmonieusement, vivre pleinement chaque moment présent. Ainsi, l'école doit réviser périodiquement ses objectifs avec la participation de tous les gens impliqués. Ensuite, elle détermine avec ses partenaires comment elle pourra les atteindre. C'est dans la convention de gestion et de réussite éducative et le plan de réussite que ce projet éducatif prend vie.

NOTRE MISSION

Selon la Loi de l'Instruction publique [LIP - Article 36 – constitution], les missions de l'école québécoise sont : **INSTRUIRE, SOCIALISER et QUALIFIER**. Il est vrai que l'école a la fonction de transmettre la connaissance. Elle doit aussi favoriser le développement intellectuel et la maîtrise des savoirs. Cela doit être une priorité pour chaque institution. L'école doit jouer un rôle au niveau de la socialisation et des relations sociales. Elle doit favoriser le sentiment d'appartenance à la collectivité et à l'école, promouvoir les valeurs qui fondent la démocratie et préparer les jeunes à être des citoyens responsables. L'école doit aussi préparer les élèves à entreprendre et à réussir un parcours scolaire où ils pourront, au cours de leur cheminement, développer et maîtriser des compétences et des aptitudes propres selon leurs intérêts.

NOS CROYANCES

La Polyvalente Disraeli veut contribuer à l'atteinte des orientations de la CSA; elle y reconnaît la mission, la vision et les valeurs de proximité, d'intégration et d'effet rassembleur. Le projet éducatif de notre école s'inscrit donc dans la planification stratégique de la CSA en affirmant les spécificités propres à notre établissement. Ainsi, nous participerons activement à chacune des grandes orientations de la CSA [**l'élève, le personnel, les parents et la communauté**] par des orientations spécifiques et des moyens d'action clairs.

Ensemble, nous travaillerons pour réaliser cet engagement : la réussite de tous les élèves, en visant l'implication, le développement et l'épanouissement de tous les acteurs.

CADRE LÉGAL

Loi sur l'instruction publique – ARTICLE 37 – Le projet éducatif

Le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves. Il peut inclure des actions pour valoriser ces orientations et les intégrer dans la vie de l'école. Ces orientations et ces objectifs visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Le projet éducatif de l'école doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.

1988, c. 84, a. 37; 1997, c. 96, a. 13; 2000, c. 24, a. 20; 2002, c. 63, a. 4.

Loi sur l'instruction publique – ARTICLE 37.1 – Le plan de réussite

Le plan de réussite de l'école est établi en tenant compte du plan stratégique de la commission scolaire et comporte les moyens à prendre en fonction des orientations et des objectifs du projet éducatif notamment les modalités relatives à l'encadrement des élèves et les modes d'évaluation de la réalisation du plan de réussite. Le plan de réussite est révisé annuellement et, le cas échéant, il est actualisé.

2002, c. 63, a. 5; 2008, c. 29, a. 1.

Loi sur l'instruction publique – ARTICLE 209.2 – La convention de gestion et de réussite éducative

La commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre. Un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement.

La convention de gestion et de réussite éducative est établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière. Elle porte notamment sur les éléments suivants :

1. les modalités de la contribution de l'établissement;
2. les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus;
3. les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement;
4. les mécanismes de suivi et de reddition de compte mis en place par l'établissement.

PORTRAIT DU MILIEU

NOTRE CLIENTÈLE

La Polyvalente Disraeli est une école secondaire qui dessert la population sud du territoire de la Commission scolaire des Appalaches; elle y accueille principalement la clientèle des municipalités de Disraeli, Saint-Joseph-de-Coleraine, Beaulac-Garthby, Sainte-Praxède, Saint-Fortunat, Saint-Gérard, Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown, Saint-Julien, Stratford et

Saints-Marthys-Canadien. L'école offre la scolarisation de la première à la cinquième secondaire, en plus de programmes particuliers [PHASE, GRADE, FPT et préparation à la formation professionnelle] pour les élèves en difficulté. Comme l'école offre un programme particulier en arts du cirque et en hockey, nous accueillons également près de 100 élèves dont certains viennent de l'extérieur du territoire afin de profiter de nos programmes. Le nombre d'élèves dans notre établissement rend parfois difficile l'organisation scolaire des élèves; ceci a un impact particulièrement au niveau des choix de cours.

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
1 ^{re} secondaire	67	58	61	81	53	78
2 ^e secondaire	77	70	54	59	79	65
3 ^e secondaire	80	71	65	57	59	72
4 ^e secondaire	62	66	65	56	47	64
5 ^e secondaire	65	58	59	51	45	42
Phase	14	10	15	14	14	14
FPT	17	16	14	8	14	21
Grade	34	25	26	26	33	33
PEP	19	28	31	36	36	40
TOTAL	435	402	390	388	380	399

NOTRE PERSONNEL

Le personnel de l'école est relativement stable; plusieurs comptent déjà plusieurs années à l'école. La grande majorité d'entre eux s'implique dans la vie de l'école; cela nous permet d'être dynamiques et d'avoir un milieu agréable à vivre. L'engagement de tous les corps d'emplois permet de créer de bons liens entre les élèves et le personnel et ainsi à développer le sentiment d'appartenance.

NOS PROGRAMMES PARTICULIERS

Les concentrations en cirque et en hockey contribuent au rayonnement de l'école, à la motivation des élèves, à l'amélioration du sentiment d'appartenance et de fierté ainsi qu'au climat général de l'école. Les taux de réussite et du maintien à l'école d'un plus grand nombre d'élèves sont en progression depuis 2004-2005, année d'implantation du nouveau programme de cirque.

CONTEXTE DIPLOMATION ET QUALIFICATION [CGRE-1]

L'école a une cote 9 (sur une échelle de 10) au niveau de l'indice de défavorisation socio-économique reconnu par le MELS. Trois des quatre écoles primaires de notre territoire ont une cote de 10, tandis que l'autre école a une cote de 8. Nous sommes donc considérés comme un milieu très défavorisé.

De plus, selon des données d'une étude publiée en septembre 2009 par l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, « Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : connaître et mobiliser pour intervenir », on apprend qu'une forte proportion de la population du secteur sud est sous-scolarisée.

Communautés	% Sous-scolarisé
Beulac-Garthby	42,1 %
Disraeli (Village)	33,2 %
Disraeli (Centre du Village)	49,2 %
Disraeli (Paroisse/Ste-Praxède)	36,7 %
St-Joseph-de-Coleraine (ouest du Village)	44,1 %

QUELQUES STATISTIQUES

État de diplomation et de qualification [Données du MELs – bilan 4]

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Moyenne %	74,6 %	73,4 %	69,1 %		
Nombre de finissants	59	64	55		

Nombre de décrocheurs [Données locales]

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Nombre	15	17	6	13	
Filles					
Garçons					

Retard à l'entrée au secondaire (au moins un an) [Données MELs]

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
EPD	12%	14%	21%	28%	
CSA	19,6%	36,2%	23,3%	39,7%	

QUALITÉ DU FRANÇAIS À L'ÉCOLE

La Polyvalente Disraeli a à cœur la réussite du français. Ainsi, en plus des actions posées dans les classes (période quotidienne de lecture, projet avec antidote, etc), une orthopédagogue soutient les élèves dans le besoin, mesure payée avec le budget « Agir autrement ».

% réussite en français					
année scolaire					
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Matière	% réussite				
132108	70 %	69 %	78 %	68%	88%
132208	83 %	80 %	89 %	82%	86%
132308	91 %	89 %	85 %	89%	91%
132406	97 %	91 %	86 %	85%	91%
132506	90 %	94 %	79 %	78%	84%

CONTEXTE MATHÉMATIQUE

Depuis quelques années, nous constatons que les mathématiques sont la matière de base où les élèves éprouvent le plus de difficulté. En effet, plus d'une vingtaine d'élèves des 3^e, 4^e et 5^e secondaires, autant des filles que des garçons, ont des retards académiques importants dans cette matière. Afin de consolider leurs acquis dès l'entrée au secondaire, de la récupération est offerte sur une base régulière le midi, ainsi qu'aux horaires 5, 10 et 14. De plus, à l'aide du budget « agir autrement », une orthopédagogue est présente en classe au premier cycle.

% réussite en Math					
année scolaire					
			2011-2012	2012-2013	2013-2014
Matière			% réussite	% réussite	% réussite
063106			80 %	79%	87%
063206			83 %	71%	85%
063306			59 %	78%	75%
063414			64 %	72%	77%
063504			85 %	71%	80%

CONTEXTE EHDAA — CDM [CGRE-3]

Environ 18 % de notre clientèle fait partie de l'adaptation scolaire. Nous offrons plusieurs programmes pour la clientèle EHDAA. Nous proposons le parcours « Poursuite des habilités menant à la voie axée sur l'emploi » (PHASE). Celui-ci s'adresse aux élèves âgés de 13 ans ayant atteint partiellement les compétences du 1^{er}, du 2^e, ou début du 3^e cycle du primaire. Ces élèves poursuivent le développement de leurs compétences en PHASE 2. Au deuxième cycle du secondaire, ces élèves auront la possibilité de fréquenter la formation préparatoire au travail (FPT) pendant une période de trois ans. Les élèves pourront développer leur autonomie et leur responsabilisation afin de faciliter leur intégration au marché du travail, notamment par des stages. Également, nous offrons pour les élèves ayant atteint en partie les objectifs dans plus d'une matière de base du secondaire, le programme GRADE. Celui-ci s'échelonne sur trois ans et peut permettre à l'élève d'intégrer le secteur régulier au 2^e cycle. Pour les élèves désirant se diriger à la formation professionnelle, nous proposons la structure du PEP.

Une étude sur la cohorte 2003-2004 des élèves finissants de l'adaptation scolaire de l'école Ste-Luce nous démontre que 17 élèves sur 27 fréquentent toujours un établissement scolaire. Il est important de noter que 12 élèves sur 27 sont toujours inscrits à la Polyvalente Disraeli.

NOTRE MILIEU DE VIE

CONTEXTE ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE [CGRE-4]

VIOLENCE

Une grande partie de notre clientèle est défavorisée tant au niveau social que matériel. Notons que 50 % des interventions policières de la SQ du secteur sud sont effectuées à Disraeli ville. De plus, 57 % de ces interventions sont attribuables au crime contre la propriété (impact sur le sentiment de fierté et d'appartenance au milieu).

Selon un rapport de la Sûreté du Québec, le nombre de manquements relié à des gestes d'intimidation ou de violence a diminué de 40 % dans notre secteur. Les statistiques abondent dans le sens du mandat confié à notre comité de violence. Ce comité de violence est à travailler sur une trajectoire d'intervention pour diminuer l'intimidation à l'école.

ALIMENTATION

En 2010-2011, nous avons réaménagé notre cafétéria; un service respectant la politique alimentaire de la CSA est offert à nos élèves. Nous affichons la publicité offerte par le sport étudiant qui sensibilise nos élèves aux bienfaits d'une saine alimentation.

MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

Notre école offre un vaste choix aux élèves pour les activités sportives. Nous disposons d'un gymnase, d'une palestre, d'une salle de conditionnement physique, d'un terrain de football et de soccer. En plus, l'aréna municipal est annexé à l'école. Les gymnases, la salle de conditionnement physique et la palestre sont ouverts plusieurs midis par semaine. Nous offrons le cirque acrobatique et le hockey dans le choix de nos options de cours pour les élèves de 1^{er} cycle à raison de 6 périodes par cycle-horaire de 15 jours. Pour nos élèves du 2^e cycle, en plus du cirque acrobatique et du hockey, nous ajoutons l'option du conditionnement physique à raison de 8 périodes par cycle-horaire.

CONTEXTE FORMATION PROFESSIONNELLE – FP [CGRE-5]

L'école offre le parcours PEP afin de favoriser l'augmentation du nombre d'élèves à la formation professionnelle. Les élèves de ce parcours scolaire ont l'opportunité d'effectuer des stages au centre de formation professionnelle « Le Tremplin » ainsi qu'en entreprise.

De plus, l'école poursuit les visions de l'approche orientante avec ce groupe d'élèves par des visites d'entreprises et de centres de formation. La sensibilisation aux différents programmes offerts en F.P. passe principalement par notre conseillère en orientation, mais également par

notre cours de PPO (optionnel en troisième secondaire) et le cours d'exploration à la formation professionnelle au PEP3.

L'ORIENTATION 1 : LA RÉUSSITE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ÉLÈVES

NOTRE PROJET ÉDUCATIF

En regard de ses élèves, dans le souci de rejoindre les buts ministériels, la Polyvalente Disraeli retient les orientations suivantes :

1^{re} ORIENTATION

Diminuer le nombre de manquements liés à l'intimidation, au manque de respect et à la violence.

2^e ORIENTATION

Augmenter le taux de diplomation de l'école, le taux de réussite en français et le taux de réussite en mathématique au 1^{er} cycle.

3^e ORIENTATION

Améliorer la cohésion des interventions de l'équipe-école et le sentiment d'appartenance des parents.

4^e ORIENTATION

Faire de l'école un milieu de vie agréable qui soutient le cheminement et l'accomplissement de tous les élèves, particulièrement au niveau des saines habitudes de vie.

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

But ministériel 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

1. Augmenter de 5,7 % le taux moyen de diplomation d'ici 2016, c'est-à-dire passer de 69,1 % à 75 %.
2. Diminuer de 1 le nombre de sorties sans diplôme, ni qualification d'ici 2016, c'est-à-dire passer de 12 à 11.

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Développer le lien d'attachement et le sentiment d'appartenance	<ul style="list-style-type: none"> • Formation « Les attachants ». • Transmission des valeurs du lien d'attachement dans les gestions de classe et dans les interventions de l'équipe des services de l'école. (Politique gestion des manquements) • Une activité communautaire rassembleuse chaque année. (Ex. : cueillette denrée non périssable, projet avec les écoles primaires.) • Activités d'école, avec le personnel de l'école (Ex. : dîner hot-dogs, compétitions entre le personnel et les élèves.)
Valoriser les élèves Valoriser les élèves (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil personnalisé pour les élèves de l'extérieur de notre territoire et pour ceux qui arrivent au cours de l'année scolaire. • Souligner les bons coups : messages positifs aux parents, renforcement direct, publication dans les différentes formes de médias, messages à l'interphone, médiaphone, méritas et gratificats... • Gala méritas en fin d'année.

	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à une rencontre de hockey des Gaulois. • Exposition permanente de photos professionnelles sur la Piazza : programmes du cirque et de hockey • Appui aux initiatives du personnel de l'école. • Projet-école (projet valorisation) avec les élèves de 1re secondaire et le parrainage académique. • Expositions des travaux d'élèves.
Stratégies d'intervention (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens - activités spécifiques (suite)
Accompagner les élèves dans leurs apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du nombre d'élèves par groupe en 1re secondaire. • Lors de ses visites en classe en 1re secondaire, l'orthopédagogue offre un support aux élèves en difficulté (dépistage précoce). • Ajustement constant de la politique des retards et des absences. • Maintien des mesures d'appui en français et en mathématique (orthopédagogie et cheminement particulier) au 1er cycle du secondaire • Mesures d'aide le midi : cours d'appoint, parrainage, récupération. • Promotion de méthodes de travail pour outiller les élèves (orthopédagogue, enseignants et enseignants-ressources). • Récupération structurée, en obligeant les élèves qui ont eu un échec à se présenter à la récupération en cette matière. • Test pour le diagnostic de décrocheurs potentiels. • Intervention et suivi des élèves EHDAA [PIP] par les enseignants et les intervenants du milieu (TES, psycho-éducateur, psychologue). • Information aux parents sur le rôle de l'orthopédagogue. • Soutien de l'orthopédagogue à temps plein au régulier (dépistage). • Colloque Motiv-Action (approche orientante) et la semaine Le Goût d'entreprendre. • Concertation régulière des services. • Outil de communication aux parents. • Utilisation du médiaphone. • Participation au développement régional avec l'implication SARCA (CERD, secteur sud).
Faciliter le passage du primaire au secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec les écoles primaires du secteur de l'école. • Concertation des différents intervenants du primaire et du secondaire. • Visite des élèves de 6e année/activité avec les élèves de 1re secondaire. • Accueil en août et activité d'intégration en septembre. • Accueil particulier aux élèves des programmes de l'adaptation scolaire. • Informations aux parents. • Activités communautaires entre les élèves du primaire et du secondaire.
Associer les parents	<ul style="list-style-type: none"> • Voir plan de réussite – orientation 3

But ministériel 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

1. Augmenter de 1 % le taux moyen de réussite en français lecture d'ici 2016.
2. Augmenter de 3 % le taux moyen de réussite en français écriture d'ici 2016.

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Promouvoir la lecture	<ul style="list-style-type: none"> • Plage de lecture quotidienne • Formation sur les stratégies d'apprentissage par la lecture. • Bibliothèque plus accessible et accueillante (rénovée en 2011) avec des expositions thématiques. • Disponibilité de journaux pour les élèves. • Mesures d'aide le midi : cours d'appoint, parrainage, récupération. • Évaluation des élèves en fin de cycle (2e secondaire et 5e secondaire) et suivi (démarche réflexive). • Reconnaissance aux élèves qui participent à la période de lecture.
Développer les compétences en écriture	<ul style="list-style-type: none"> • Période hebdomadaire en écriture. • Mesures d'appui en écriture (orthopédagogie et cheminement particulier). • Mesures d'aide le midi : cours d'appoint, parrainage, récupération. • Achat de grammaires adaptées aux matériels pédagogiques. • Évaluation des élèves en fin de cycle (2e secondaire et 5e secondaire) et suivi (démarche réflexive). • Qualité du français exigée dans toutes les matières : chaque département établit ses exigences (positives - graduées - réalistes - connues et appliquées). • Promotion de stratégies en écriture dans toutes les matières. • Visite d'un écrivain à chaque année. • Achat de dictionnaires (au besoin)
Promouvoir la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'implantation de la politique linguistique de la CSA. • Semaine du français.

But ministériel 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes ciblés, particulièrement pour les EHDAA

Analyser les sorties des élèves provenant des classes de FAE (FPT) et assurer un suivi à ces élèves pour permettre d'augmenter de 3,5 % leur taux moyen de qualification et de diplomation d'ici 2016.

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Élèves de FAE	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil individualisé pour les élèves de l'adaptation scolaire. • Développement des parcours de formation de l'adaptation scolaire. • Projets particuliers : esthétique automobile, meubles en carton, classe laboratoire, Arts du cirque, hockey ou autres projets. • Soutien de l'orthopédagogue.

But ministériel 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements (nutrition, santé, environnement, sportif, violence...).

Traiter la violence

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Élaborer une stratégie d'intervention pour diminuer l'intimidation, le manque de respect et la violence.	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de lutte contre l'intimidation et la violence. • Plan d'action pour le personnel et plan d'action des services. • Sensibiliser les parents à l'impact du langage irrespectueux sur le climat social de l'école et sur la réussite.

	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'activités (comité vie étudiante) pour les élèves et d'activités-midis (élèves-personnel). • Référents pour les élèves de 1^{re} secondaire.
Améliorer la surveillance	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de caméras. • Présence efficace des intervenants : endroits et moments stratégiques/présence extérieure. • Présence de la SQ. • Présence d'un policier (PIMS). • Présence de deux surveillants d'élèves à temps plein. • Formation des surveillants d'élèves et du personnel sur les interventions stratégiques pour contrer la violence. • Présence d'une équipe cynophile. • Pratique PRES.
Travailler en lien avec un système disciplinaire clair et cohérent (suite à l'autoportrait)	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion des manquements. • Système disciplinaire clair. • Cohésion des interventions de l'équipe-école.
Mettre à jour des stratégies en situation d'urgence (ou de crise)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation et suivi d'un comité.

Saines habitudes de vie – volet alimentation

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Élaborer un plan d'action pour favoriser une saine alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Formation d'un comité • Formation des cuisinières à l'I.T.H.Q. • Collaboration avec Bouge bien, bouffe bien. • Rencontres, échanges, activités, projets.
Organiser des activités pour promouvoir une saine alimentation.	<ul style="list-style-type: none"> • Comité « Coup de pouce déjeuner ». • Projet de cuisine avec le chef cuisinier Adam Patry. • Fabrication d'un livre de recettes par nos élèves de 5^e secondaire. • Visite de nos élèves dans une école primaire afin de sensibiliser les élèves du primaire aux bienfaits d'une saine alimentation. • Ajustement du programme du cours en conditionnement physique afin d'inclure un volet alimentation.

Saines habitudes de vie – volet mode de vie physiquement actif

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Élaborer un plan d'action pour développer un mode de vie physiquement actif	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'une « politique sur les saines habitudes de vie » • Formation d'un comité « club de course » • Formation d'un comité pour l'événement « Disraeli d'école » • Formation d'un comité des sports • Rencontres, échanges, projets.
Stratégies d'intervention (suite)	Moyens - activités spécifiques (suite)
Organiser des activités sportives pour promouvoir l'activité physique	<ul style="list-style-type: none"> • Cirque acrobatique. • Hockey élite et développement. • Salle de conditionnement ouverte sur l'heure du midi. • Activités sportives impliquant les élèves et le personnel. • Pratique sur la glace synthétique • Athlétisme.

	<ul style="list-style-type: none"> • Activités du midi (sportives). • Activités parascolaires (après l'école). • Système de accompagnement pour sports parascolaires (PRÉCA)
Faire la promotion de l'activité physique	<ul style="list-style-type: none"> • Mois de l'éducation physique et de la santé. • Publiciser davantage les performances des élèves.

But ministériel 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

Objectif : Poursuivre l'approche orientante et développer la culture entrepreneuriale.

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Faire la promotion de la FP	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du parcours de formation PEP. • Visite d'entreprises, visite du Tremplin et du Centre 24 juin, stage au Tremplin, cours Santé et sécurité au travail • Semaine <i>Le Goût d'entreprendre</i>. • Cours : Exploration sur les formations professionnelles. • Colloque Motiv'Action pour les élèves de 3^e secondaire et du PEP. • Salon de la FP. • Journée carrières.
Faire la promotion de divers métiers (Approche orientante)	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'invités en classe, en lien avec les cours/les emplois. • Accueil d'invités spéciaux. • PPO optionnel en 3^e secondaire avec des stages en entreprises.

L'ORIENTATION 2 : L'IMPLICATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DU PERSONNEL

En regard de son personnel, la Polyvalente Disraeli entend supporter le Service des ressources humaines dans ses actions pour favoriser l'implication et l'épanouissement du personnel. En ce sens, elle favorisera l'engagement, la fidélisation, et la reconnaissance par la gestion humaine de ses ressources.

PLAN DE RÉUSSITE/PLAN STRATÉGIQUE CSA

Objectif 1 : Permettre au personnel de la CSA de bien se développer professionnellement: accueil, accompagnement, formation et évaluation.

Objectif 2 : Faciliter le développement personnel des ressources humaines de la CSA.

Objectif 3 : Assurer une gestion mobilisatrice de tout le personnel et un engagement individuel.

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Créer des activités pour favoriser les relations interpersonnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil en début d'année et au retour des fêtes. • Comité social dynamique (activité mensuelle avec des thématiques différentes) • Attentions spéciales tout au long de l'année (Semaine du personnel, etc.). • Favoriser l'activité physique chez le personnel (utilisation de la salle de conditionnement physique, cours d'aérobic, tournoi de hockey, etc.). • Possibilité d'un spectacle annuel du personnel aux élèves.
Soutenir le personnel dans l'accomplissement de leurs tâches	<ul style="list-style-type: none"> • Information régulière. • Formation continue. • Mobilisation – participation à la vie de l'école (plusieurs comités : comité vert, comité social, New York, petits déjeuners, etc.).
Valoriser le personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance et soutien aux initiatives de tous les membres du personnel. • Promotion des bons coups.

L'ORIENTATION 3 : UNE COLLABORATION ESSENTIELLE AVEC LES PARENTS

En regard des parents, la Polyvalente Disraeli veut augmenter le sentiment d'appartenance des parents en suscitant davantage leur collaboration.

PLAN DE RÉUSSITE/PLAN STRATÉGIQUE CSA

Objectif : Favoriser l'implication des parents et les soutenir dans leur engagement pour la réussite de leur enfant.

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Soutenir les parents en les informant de façon régulière	<ul style="list-style-type: none"> • Informations diverses et régulières : Médiaphone, poste, écrit... • Distribution aux parents d'un résumé des normes et modalités en début d'année. • Soirées d'information au besoin. Rencontre en début d'année...
Soutenir les parents en leur fournissant des outils	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres individuelles au besoin [Approche : collaboration, conseil du parent sur son enfant] • Information aux parents en lien avec les comportements et les besoins spécifiques (2 fois/an/poste) • Information aux parents des devoirs en mathématique pour tous les niveaux du secteur régulier. • Information aux parents sur le rôle de l'orthopédagogue. • Rencontre de tous les parents après la 1ere étape et des élèves en difficulté au 2e bulletin [Approche : bons coups, améliorations, défis et moyens simples].
Faire participer les parents davantage à la vie de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer l'OPP. • Comité avec la vie étudiante.

L'ENJEU 4 : UN PARTENARIAT ENRICHIS ET EFFICACE AVEC LA COMMUNAUTÉ

Considérant que la communauté locale et régionale est un partenaire à la réussite, l'école Polyvalente de Disraeli vise une ouverture, une présence et une implication avec la communauté.

PLAN DE RÉUSSITE/PLAN STRATÉGIQUE CSA

Objectif 1 : Développer et consolider des liens de partenariat avec le milieu.

Objectif 2 : Assurer le rayonnement de la CSA et de ses établissements.

Stratégies d'intervention	Moyens - activités spécifiques
Maintenir la visibilité de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Site Web. • Articles dans le journal local (Le Cantonnier) et dans les revues.
Participer à différentes activités avec des organismes de la région	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité (s). • Cégep. • Organismes : Ville de Disraeli (bibliothèque, aréna), CSSSRT, CERC, Cirque Adodado, comité de diversification du secteur sud, Caisse Desjardins, Carrefour des Lacs, Carrefour Jeunesse Emploi, Sûreté du Québec, Centre D'activités des Appalaches, Fondation Jeunesse Secondaire Disraeli et l'École nationale de cirque.

LA REDDITION DE COMPTES

Ce plan d'action ne constitue pas une fin en-soi, mais davantage une étape dans un processus de réalisation de notre mission; il vise à informer et à mobiliser la communauté éducative autour des élèves qui cheminent vers leur réussite.

La reddition de comptes s'inscrit au terme d'un cycle de gestion annuel qui comporte un certain nombre d'activités ayant pour but de favoriser la participation, l'implication et la mobilisation des membres d'une équipe. Parmi celles-ci, notons :

1. Planification des actions et échéancier.
2. Organisation des moyens requis pour la mise en œuvre.
3. Réalisation du plan d'action.
4. Suivi des actions et contrôle des échéances.
5. Évaluation des résultats à partir des indicateurs retenus.
6. Reddition de comptes annuelle [rapport annuel].

Ainsi, annuellement, notre plan sera évalué et un rapport sera produit. Ce **rapport annuel** sera disponible à l'ensemble des partenaires afin de les tenir informés de l'évolution de la situation, de leur permettre de l'apprécier, mais également d'y contribuer. La Polyvalente Disraeli compte ainsi rendre son plan dynamique et l'adapter, au besoin, à l'évolution de l'organisation.

Décembre 2014.

DOCUMENT-SYNTHÈSE 2015-2016 :**Projet éducatif - Plan de réussite - Convention de gestion et de réussite éducative****ANNEXE 1 : BUDGET**

FONDS	SURPLUS AU 30 JUIN 2014	UTILISA TION PRÉVUE	NOTES COMPLÉMENTAIRES [Mesures, moyens...]
1. Enseignement FGJ	0\$		
2. Enseignement FP			
3. Enseignement FGA			
4. Activités éducatives	117414\$		
5. Équipement et activités administratives			
6. Investissement	574\$		
7. Autres allocations du MELS	89165\$		
8. Fonds à usage libre	5829\$		
9. Service de garde			
Montant utilisé au budget 2010-2011	Gel des budgets		
Surplus réservé pour usage futur	Gel des budgets		

Signature de la direction de l'établissement_____
Date

DOCUMENT-SYNTHÈSE 2014-2016 :

Projet éducatif - Plan de réussite - Convention de gestion et de réussite éducative

ANNEXE 2 : RESSOURCES ALLOUÉES

RESSOURCES HUMAINES allouées à l'établissement par la CSA pour l'année scolaire 2014-2015

Conseiller en orientation : Mélanie Laroche

Direction : Jonathan Brochu directeur et Marilyn Grenier directrice adjointe

Enseignants : Voir liste des enseignants

Orthopédagogue : Marie-Noël Roy payée avec le budget SIAA

Psychoéducateur : Marie-Pier Gilbert, Colette Rousseau (tâche 3 jours / semaine), Cassandra Gagnon (2,75 jours / semaine)

Secrétaire : Julie Lemay, Ginette Drouin, Nancy Gagnon, Shany Labonté, Manon Rousseau

T.E.S : Linda Lemay, Johanne Beaudoin, Lucette Lemay (budget SIAA), Audrey Demers

(budget SIAA 15 hrs / semaine)

T.O.S. : Audrey Fortier-Jalbert

Autres :

SOMMES ALLOUEES PAR LE MELS selon les paramètres d'allocation 2014-2015

Aide aux devoirs (Mesure 30240)		École en forme et en santé (mesure 30250)		Plan de lecture à l'école (mesure 30271)				Violence à l'école (mesure 30342)
Élèves		Élèves		Élèves	MELS	Élèves	École	
					4345\$			963\$

Mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement :

Ressources CP, relation d'attachement...

Enseignant	Adaptation scolaire	Secteur général administratif	Service de garde

DOCUMENT-SYNTHÈSE 2014-2016 :

Projet éducatif - Plan de réussite - Convention de gestion et de réussite éducative

ANNEXE 3 : ENGAGEMENTS/SIGNATURES

- Considérant que la **convention de partenariat 2014-2016 avec le MELS** vise à accroître la persévérance scolaire et la réussite des élèves;
- Considérant que la CSA, par son **plan stratégique 2014-2016 « S’investir pour la réussite »**, contribue à la mise en œuvre des orientations et des plans d’action ministériels;
- Considérant que chacun des établissements de la CSA, par son **projet éducatif**, son **plan de réussite** et sa **convention de gestion et de réussite éducative**, contribue à la réalisation du plan stratégique de la CSA « S’investir pour la réussite »;

Notre établissement s’engage à :

- Participer à la mise en œuvre et au suivi [équipe-école et CE] des actions établies dans le document synthèse 2014-2016 et à participer au processus de reddition de comptes.

La CSA s’engage à :

- Soutenir votre établissement, dans les limites des ressources allouées par le MELS, dans la réalisation de cette convention de gestion et de réussite éducative et dans le processus de reddition de comptes.
- Fournir, au fur et à mesure de leurs disponibilités, des données statistiques, de l’information ou des analyses pertinentes permettant de soutenir les actions de l’établissement.

Conformément à la loi, cette convention de gestion et de réussite éducative sera valide pour l’année scolaire 2014-2015, et sera renouvelée annuellement jusqu’à la fin du plan stratégique 2014-2016 de la Commission scolaire des Appalaches.

Approuvée par le conseil d’établissement le : _____

En foi de quoi, nous avons signé, le _____ 2015.

Pour l’établissement,

Pour la CSA,

La direction

Le directeur général, Camil Turmel

Mise à jour le 2014-12-09